Le pacte des 20 mesures de l'UNSA-ICNA

Du 3 au 10 décembre 2026, reprenez la main sur l'avenir de notre profession avec le pacte de l'UNSA-ICNA

31 août 2026

MESURE 1

Obtenir un **plan d'urgence de recrutement** : 200 ICNA/an dès 2027

Le mur des 1500 départs à la retraite de la prochaine décennie, couplé à la hausse continue du trafic, impose d'agir immédiatement.

L'UNSA-ICNA n'a jamais varié, contrairement à certains syndicats qui s'agitent en ce moment, oubliant que depuis 2015 ils n'ont cessé de promouvoir les expérimentations à toute velléité d'obtenir des effectifs. Seule la réalité catastrophique qui s'annonce semble les faire bouger, avec en point de mire les élections de décembre.

Les effectifs ont toujours été LA priorité absolue de l'UNSA-ICNA, depuis sa création, protocoles après protocoles. La lutte a été permanente, y compris par la grève, même en juillet 2025 où la mobilisation historique a permis aux pouvoirs publics d'ouvrir enfin les yeux.

Les multiples rapports publiés depuis octobre 2025 (Sénat et Cour des Comptes) confirment désormais l'impact majeur du sous-effectif chronique entretenu par la DSNA sur la performance de la navigation aérienne. Sans action rapide, c'est le niveau de sécurité qui pourrait être impacté.

Du côté de nos salles de contrôle, de nos approches et de nos tours, les effectifs sont la clé de tout : conditions de travail, mobilité géographique, attractivité et pluridisciplinarité du corps, etc...

L'avenir du corps ICNA dépend d'une réponse forte sur cette question essentielle des effectifs.

NOS REVENDICATIONS

L'UNSA-ICNA revendique :

- Un véritable **plan Marshall des recrutements** :

  200 ICNA par an en recrutement externe dès 2027.